Communiqué de rentrée de la CNT-SO éducation On connait la rengaine : congés payés, horaires, sécurité de l'emploi en temps de crise… De quoi se plaint-on dans l'éducation nationale ? Notre secteur est-il mieux loti que le privé ? N'y a t-il plus de place pour l'action syndicale ? Pas vraiment ! L'état général de l'École et de nos conditions de travail s'est largement dégradé dans la dernière décennie. Des milliers de postes ont été supprimés avec des conséquences directes sur le taux d'encadrement, le système de remplacement, une pression vers les heures supplémentaires dans le secondaire… Le Ministère de l'Éducation Nationale est aussi touché par la précarisation particulièrement forte dans les emplois de « vie scolaire ». Nous n'avons pas non plus été épargnés par la dérive managériale de gestion des personnels : renforcement de la hiérarchie, évaluationite, individualisation des salaires (heures sup', primes au mérite…). La mise en concurrence et l'individualisme exacerbés par cette nouvelle politique dégradent les collectifs de travail. Enfin, l'école, elle-même plus inégalitaire et moins efficace, est en première ligne face à la violence d'une société en crise sociale. Si on peut toujours se réjouir de créations de postes d'enseignant-e-s (au passage pour la rentrée 2013-2014, environ 2000 Équivalents Temps Plein sont supprimés chez les AED et une partie des enseignant-e-s stagiaires seront recrutés comme contractuels cette année !), la politique du gouvernement actuel ne rompt pas fondamentalement avec celle de ses prédécesseurs. La réforme du rythme scolaire, la loi d'orientation sur l'école de Peillon, ne sont ni dans l'intérêt des personnels, ni des élèves. Le secteur de l'éducation prioritaire qui pourtant en aurait le plus besoin, attend des annonces depuis plus d'un an. Il y a du pain sur la planche pour améliorer nos conditions de travail et proposer une éducation de qualité… Et pour ça, pas de secret, il faut se syndiquer ! Cela peut paraître vain tant l'image du syndicalisme s'est considérablement dégradée ces dernières années : impuissance face aux atteintes à nos droits et à la dégradation de l'école, cogestion et clientélisme, course aux décharges qui éloignent les syndicalistes du terrain… Mais pour nous, il s'agit là de la faillite d'un syndicalisme institutionnel pas du syndicalisme qui si il reprend ses modes d'actions et d'organisations traditionnels, peut être d'une efficacité redoutable. Un syndicat pourquoi faire ? Ne pas rester isolé en cas de soucis avec sa hiérarchie ! Connaître ses droits… et en gagner d'autres ! Opposer à la résignation et au défaitisme la force collective ! Réfléchir ensemble à une autre école ! Faire le choix de la CNT-Solidarité Ouvrière, c'est développer une alternative syndicale : Refus du corporatisme. Nos syndicats regroupent dans une structure unique les travailleurs-euses de la maternelle à l'université, sans distinction de métiers ou de statuts. Personnels administratifs et agents, personnels d'enseignement et d'éducation : on travaille ensemble, on lutte ensemble ! Pour nous la lutte syndicale ne peut se restreindre à un seul secteur. Notre syndicat est interprofessionnel. Indépendance et autogestion. Nous refusons les décharges du ministère, nous fonctionnons uniquement avec les cotisations des adhérent-e-s, les décisions sont prises en AG de syndicat, nos mandatés sont révocables. Refus du clientélisme. Si nous participons évidement à la défense des collègues (aide juridique, accompagnement…) nous ne vous promettrons pas la mutation de vos rêves et ne participons pas aux commissions administratives. Pour nous ce n'est pas le rôle du syndicalisme de cogérer les carrières avec l'administration. Un outil de coordination aux services des luttes. C'est en luttant que nous obtiendrons de nouveaux droits ! Un syndicalisme révolutionnaire. Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi une autre école à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour une école émancipatrice s'inscrivant dans un projet plus large de transformation sociale. Alors on s'organise comment ? Nous devons nous réunir entre collègues, encore une fois sans distinction de statuts. Réfléchir ensemble à comment améliorer nos conditions de travail. Il faut s'opposer à la précarisation ! Nous devons exiger la titularisation de tous les personnels précaires et dans l'immédiat : imposer réemploi et contractualisation. Ces dernières années nous avons pu pointer du doigt certaines dérives réactionnaires : note de vie scolaire, socle commun et livrets de compétences, évaluations nationales, fichiers bases élèves etc. Nous devons les combattre ! Nous devons refuser les heures supplémentaires : souvent elles empêchent la création de postes ou de BMP, favorisent la fragmentation des services entre plusieurs établissements. Le droit syndical sur nos lieux de travail

Le panneau d’information Premier contact avec le syndicalisme dans les services ou établissements, il vous permet de suivre l’actualité sectorielle ou interprofessionnelle et les différentes actions revendicatives en cours . Prêtez-y attention ! Les réunions Dans le second degré, chaque personnel (syndiqué ou non) a le droit de participer, sur son temps de travail, à une heure d’information syndicale (HIS) par mois. Dans le 1er degré, une demi-journée d’information syndicale a lieu chaque trimestre. Les personnels peuvent aussi se réunir librement sur leurs lieux de travail, en dehors des heures de services. Il est plus que nécessaire de participer à ces réunions en y donnant son avis, en partageant ses problèmes liés à son métier, pour y élaborer des revendications et des actions collectives. Rappel : tous les personnels, titulaires ou précaires, ont le droit de participer aux HIS, tout comme ils ont le droit de se syndiquer, de faire grève. Il faut absolument soutenir les collègues précaires s’ils subissent une quelconque pression. Les assemblées générales à la base de nos lutte Lors des mouvements revendicatifs, nous privilégions l’Assemblée Générale des personnels comme lieu de décision. Ouverte à tous les personnels, syndiqués ou non, elle offre la possibilité à chacun de s’exprimer et de participer pleinement à la lutte, et permet de prendre collectivement une décision. La base, les travailleurs et travailleuses, décide. Plus le nombre de grévistes est important à l’Assemblée Générale, plus elle est légitime. Les décisions qui en émanent doivent primer dans toute discussion avec ceux et celles « d’en haut ». cnt-so_education_le_syndicalisme_a_sa_raison_detre-2.pdf

Documents joints

cnt-so_education_le_syndicalisme_a_sa_raison_detre-2.pdf